

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord

Québec 

Collaborer et innover pour l'avenir

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Guylaine Desroches
Directrice générale

L'année 2019-2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires. Elle a très bien commencé avec l'ouverture d'une toute nouvelle école primaire à Saint-Hippolyte, l'école du Grand-Rocher, et par l'amorce des projets de construction de deux nouvelles écoles primaires et d'une école secondaire à Saint-Jérôme.

En octobre, un tout autre ton était donné à cette année scolaire. Le gouvernement Legault déposait un projet de loi visant, entre autres, à modifier la gouvernance scolaire en éliminant les élections scolaires et en remplaçant les conseils des commissaires par des conseils d'administration.

Bien que leur mandat se soit terminé le 8 février, les membres du conseil des commissaires ont soutenu la transition vers ce nouveau modèle de gouvernance. Ils ont notamment siégé à un comité provisoire qui a assuré le suivi des principaux dossiers jusqu'au 15 juin, date initialement prévue pour l'entrée fonction du nouveau conseil d'administration.

Puis est arrivé le 13 mars, LA journée où il a été décidé de mettre le Québec sur pause en raison de la pandémie de COVID-19.

Cette gestion de crise sans pareil a nécessité un sens de l'adaptation incroyable, non seulement de la part de notre personnel, mais de tous nos élèves et de leurs parents. La fermeture complète des établissements pour une longue période, le déploiement rapide d'outils technologiques et du télétravail à grande échelle, le soutien pédagogique et l'enseignement à distance pour les élèves, la communication en temps quasi réel avec tous les acteurs du réseau, à tout moment, s'ajoutent aux mesures sanitaires exceptionnelles qu'il nous a fallu mettre en place dans nos écoles et nos centres. Bref, une fin d'hiver et un début de printemps rythmés par l'évolution de la situation au Québec et des directives tout aussi évolutives à mettre en place presque quotidiennement.

Mis à part nos élèves fréquentant un établissement situé à Mirabel, environ 50 % de nos élèves du préscolaire et du primaire ont connu un semblant de retour à la normale en mai avec la réouverture des écoles. Nos élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ont également pu reprendre leur formation en alternance à la maison et en classe alors que nos élèves du secondaire ont consolidé leurs apprentissages à la maison.

Pour clore l'année, un autre fait marquant est venu bouleverser notre quotidien. Le 15 juin, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, qui existait depuis 1998, devenait le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN). L'implantation d'une toute nouvelle identité visuelle s'est entamée et se poursuivra au cours de la prochaine année.

Avec autant de changements et de perturbations, la dernière année aura laissé des traces indélébiles. Nous en retirons toutefois beaucoup de positif. Nous tenons à souligner l'excellent travail effectué par les équipes-écoles et par le personnel des centres administratifs qui ont tous répondu présents à ce rendez-vous avec l'histoire. Leur résilience, leur dévouement et leur créativité sont de réelles sources d'inspiration. Nous les remercions du fond du cœur de leur mobilisation et d'avoir toujours su garder le cap sur le bien-être et la réussite de nos élèves.

Nous remercions également tous nos parents qui, malgré un contexte dont les impacts ont été nombreux, ont resserré les liens avec nous. Ils ont joint leurs efforts aux nôtres et cela a permis à nos élèves de réintégrer leur milieu scolaire en toute sécurité.

Merci à tous de votre engagement soutenu et essentiel.

**Nous formons résolument une très belle équipe
et nous en sommes fiers!**



Michaël Charette
Directeur général adjoint



Katia Lavallée
Directrice générale adjointe



René Brisson
Directeur général adjoint

L'ANNÉE 2019-2020 EN QUELQUES CHIFFRES

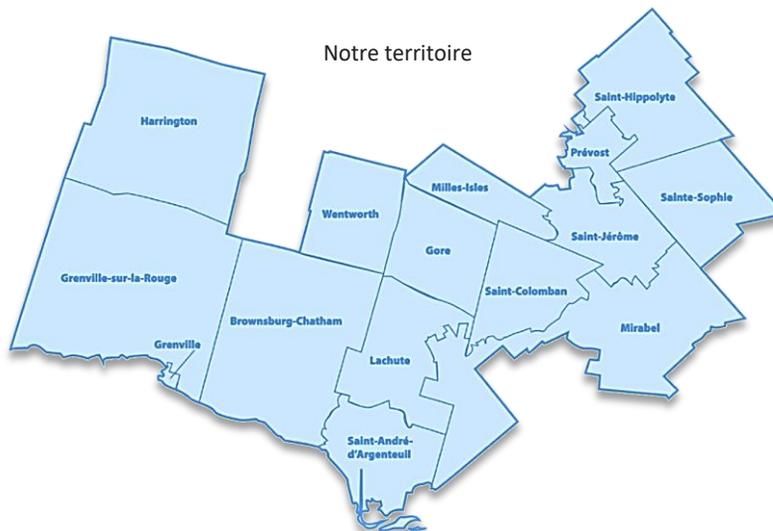


En hausse de 671 élèves par rapport à l'année précédente

Écoles primaires	44
Écoles secondaires	8
Centres de formation professionnelle	3
Centre de formation générale des adultes	1

Préscolaire 4 ans	280
Préscolaire 5 ans	2 042
Primaire	12 673
Secondaire	8 689
Formation professionnelle	4 233
Formation générale des adultes	2 661 ¹
TOTAL	30 578

¹ Incluant la formation donnée au Portage, au Florès, au Cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, mais excluant la formation à distance. Cette dernière a été suivie par 748 élèves.



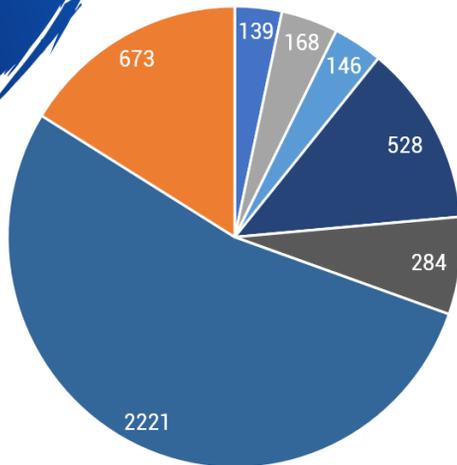
Superficie	2005 km ² *
Municipalités	15
Districts	5

* Données provenant du ministère de l'Éducation

NOS EMPLOYÉS

5

(Selon le nombre de paies émises le 11 juin 2020, incluant les contractuels)



- Gestionnaires réguliers (97 dans les établissements)
- Professionnels réguliers
- Soutien manuel régulier
- Soutien technique et administratif
- Service de garde
- Enseignants (réguliers, à temps partiel, à la leçon et à taux horaire)
- Salariés temporaires (incluant les contractuels)

Nombre total : 4 159

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (total des heures rémunérées)

Avril 2019 à mars 2020	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	249 025,91	40,60	249 066,51	152
Personnel professionnel	378 614,96	1 896,03	380 510,99	283
Personnel infirmier	-	-	-	-
Personnel enseignant	3 172 909,71	1769,26	3 174 678,97	3 207
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 542 891,09	12 253,92	1 555 145,01	1 847
Agent de la paix	-	-	-	-
Ouvrier, personnel d'entretien et de service	359 178,85	6 142,42	365 321,26	385
Étudiants et stagiaires	-	-	-	-
TOTAL	5 702 620,52	22 102,23	5 724 722,74	5 874

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le CSSRDN doit rendre compte du niveau de l'effectif et de sa répartition pour chacune des catégories d'emploi.

Le nombre total d'heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 5 724 722,73. Ce total dépasse la cible de 5 690 375,68 heures rémunérées fixée par le ministère de l'Éducation. Le nombre d'heures rémunérées pour la période 2019-2020, par rapport à la cible, représente une variation à la hausse de 0,6 %.

Cette hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'augmentation de la clientèle sur notre territoire et les ajouts de ressources effectués durant l'année par différentes mesures.

CONSEIL DES COMMISSAIRES

(jusqu'au 8 février 2020)



Première rangée : Isabelle Viau, Lison Girard, Manon Villeneuve, Marie-Claude Turcotte, Jean-Pierre Joubert.
Deuxième Rangée : Martin Reid, Linda Gagnon, Sylvain-Michel Paradis, Martine Renaud, Annie Taillon.
Troisième Rangée : Lucie Gagnon, Serge Forget, Robert Fugère, Éric Filiatraut, Danielle Leblanc.

Les membres du conseil des commissaires se sont rassemblés une dernière fois, le 16 juin, pour vivre une remise de diplôme personnalisée de « commissaires finissants ». Une soirée empreinte de sobriété et remplie d'émotions qui a été l'occasion de rendre hommage à des gens de cœur, entièrement dévoués à l'organisation et à la réussite de nos élèves. Ils ont su être à l'écoute de nos milieux, de nos parents, de nos partenaires et des membres de notre communauté en plus d'être de fervents défenseurs de l'école publique. Nous les remercions sincèrement pour tout ce temps passé à nos côtés, pour leur dévouement, leur implication et leur contribution à la vie de notre organisation.

Code d'éthique et de déontologie **applicable aux commissaires**

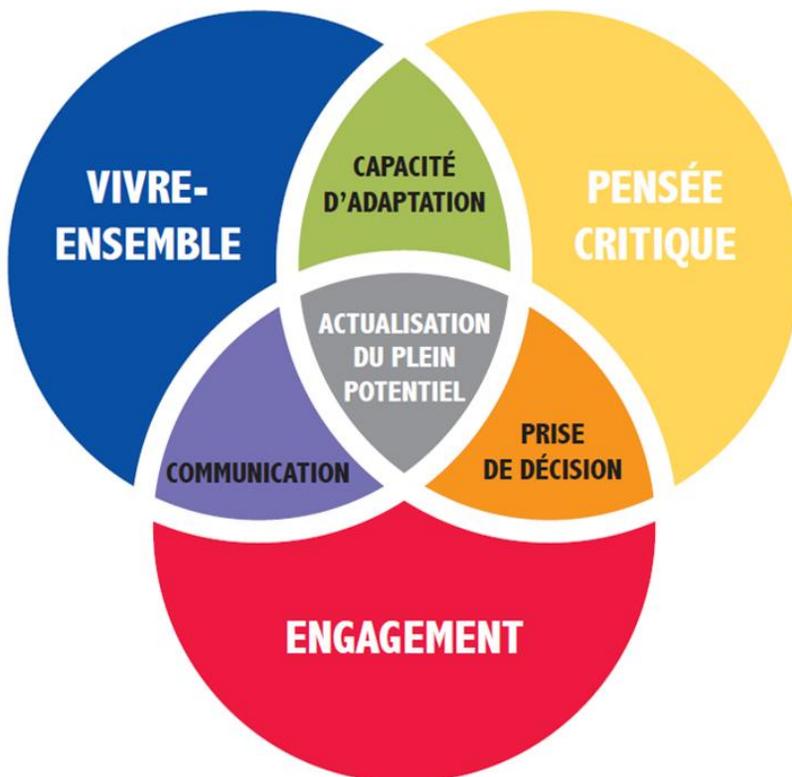
Au cours de l'année 2019-2020, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

Divulgence d'actes **répréhensibles**

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le responsable du suivi des divulgations du centre de services scolaire déclare n'avoir reçu aucune divulgation et n'avoir effectué aucune communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite Loi.

NOTRE PROFIL DE SORTIE SUSCITE L'ENGOUEMENT

7



Grâce à l'octroi d'une subvention de près de 250 000 \$ par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le CSSRDN a mis sur pied un projet visant à former six comités dont le mandat est d'établir, de façon concrète, les manifestations des comportements attendus par les élèves pour chacune des composantes du profil de sortie. Ces dernières, établies en fonction de leur âge, permettront de bâtir des outils pour les parents et le personnel des écoles afin d'aider les élèves à progresser dans le développement de leurs compétences.

Le réseau Périscope, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) agissent comme partenaires de ce projet.

En 2019-2020, deux comités ont été formés et ont amorcé leurs travaux, soit un pour la compétence *Vivre-ensemble* et l'autre pour la compétence *Engagement*. Chaque comité est composé de deux chercheurs universitaires, d'un étudiant en recherche à l'université, de deux directions ou directions adjointes d'établissement, de deux enseignants, d'un professionnel non enseignant et d'un membre du personnel de soutien (en soutien direct à l'élève).

Le contexte de la pandémie ayant ralenti les travaux de ces comités, ceux-ci se poursuivront en 2020-2021.

DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

La poursuite de la mise en œuvre de notre *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)* s'est entamée normalement en 2019-2020. Toutefois, la fermeture soudaine des établissements scolaires en raison de la COVID-19 aura eu des répercussions importantes sur la dernière ligne droite de l'année scolaire, notamment en forçant l'annulation des examens de fin d'année et du dernier bulletin scolaire.

Ainsi, exceptionnellement, notre rapport annuel ne présentera pas de données chiffrées mais mettra plutôt l'accent sur les réalisations de nos équipes en lien avec les orientations et les objectifs de notre [PEVR](#) qu'il est possible de consulter sur notre site Internet.

Un milieu inclusif où chacun peut réussir

Accroître la persévérance et la réussite scolaires de tous les élèves

Diminuer l'écart de réussite entre les garçons et les filles en augmentant le taux de réussite des garçons tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des filles.

- Accompagnement des directions d'école dans le choix et le monitoring des moyens mis en place pour favoriser la réussite des garçons dans le cadre des projets éducatifs.
- Accompagnement des enseignants dans la mise en place de pratiques reconnues pour avoir le plus d'impact sur la réussite des élèves, notamment celle des garçons.

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves du régulier, tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des élèves du régulier.

- Accompagnement des directions d'école dans le choix et le monitoring des moyens mis en place pour favoriser la réussite des élèves HDAA dans le cadre des projets éducatifs.
- Accompagnement des enseignants dans la mise en place de pratiques reconnues efficaces pour avoir le plus d'impact sur la réussite des élèves HDAA.
- Mise en place d'équipes multidisciplinaires formées de professionnels et de conseillers pédagogiques du Services des ressources éducatives de même que d'équipes-écoles afin de favoriser la réussite et l'inclusion.
- Dans les classes spécialisées, accompagnement des enseignants misant sur les pratiques éducatives qui ont une portée sur les apprentissages de base et la réussite des élèves HDAA.
- Mise en place d'une communauté de pratique composée de directions d'école permettant une réflexion sur les pratiques efficaces liées à la gestion des classes spécialisées.

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves des milieux favorisés et défavorisés, tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des élèves de milieux favorisés.

- Accompagnement des directions d'école dans le choix et le monitoring des moyens mis en place pour favoriser la réussite de tous dans le cadre des projets éducatifs. L'accent a été mis sur la collaboration entre l'école et la famille dans les milieux défavorisés.
- Appropriation du *Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé* produit par le ministère de l'Éducation (MEQ).
- Participation au comité *Interventions en milieu défavorisé (IMD)* du MEQ.

Diminuer l'écart de diplomation et de qualification entre les élèves HDAA et les élèves du régulier, tout en maintenant ou en améliorant le taux de diplomation et de qualification des élèves du régulier.

- Au niveau de la qualification, révision des pratiques d'orientation au 1^{er} cycle du secondaire pour s'assurer que les élèves sont dirigés dans les programmes qui répondent réellement à leurs besoins, intérêts et capacités.

Élaborer et mettre en œuvre une offre de service en lien avec le développement de la compétence en littératie à l'intention de la population adulte de notre territoire.

- Augmenter le recrutement et assurer la pérennité des projets *À table, FMS immigrants* à Saint-Jérôme ainsi que des projets *Formation = Emploi* et *Groupe Parents*, tant à Lachute qu'à Saint-Jérôme.
- Développement du cours *Francisation pour conduite de camions* pour le Centre de formation du transport routier (CFTR).

Augmenter la proportion des élèves en formation générale des adultes (FGA) qui complètent leurs objectifs de formation.

- Mise en place d'une politique d'engagement et de rendement valorisant la persévérance.
- Nouvelle structure de tutorat et formation des tuteurs.
- Poursuite du projet *Portraits de classe* mis en place en 2018-2019.

Augmenter le nombre d'élèves formés en formation professionnelle (FP) répondant aux besoins du marché du travail

Dans un contexte de rareté de la main d'œuvre et de pandémie, les équipes de la FP ont dû innover et se réinventer :

- Développement d'une formule alternance études-travail accrue dans plusieurs programmes où les élèves ont été rémunérés lors de leur formation.
- Renforcement du partenariat avec le CISSS des Laurentides pour former des préposés aux bénéficiaires en CHSLD.
- Développement d'offres de formations courtes pour rehausser et requalifier des travailleurs par le Service aux entreprises du Centre de service scolaire.
- Développement de compétences numériques afin de déployer rapidement des offres de services pédagogiques flexibles et diversifiées pour permettre la poursuite de la formation à distance.
- Renfort au personnel soignant du réseau de la santé par les membres des équipes enseignantes possédant des compétences en santé.



Un milieu créatif où l'on intervient rapidement

Agir tôt et de façon concertée afin d'assurer un parcours scolaire en continuité pour chaque élève

Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 % en lecture.

Au primaire et au secondaire:

- Offre de formation et d'accompagnement pour les enseignants s'appuyant sur la recherche correspondant aux caractéristiques d'un développement professionnel efficace (basé sur l'avis du Conseil supérieur de l'éducation).
- Accompagnement des directions d'école dans la mise en place et le monitoring de pratiques efficaces appuyées par la recherche dans le cadre des projets éducatifs.
- Offre d'accompagnement fondé sur des référents communs et partagés.

Améliorer les transitions d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre, d'un secteur à l'autre, de la classe spécialisée à la classe régulière et vers une vie active ou le marché du travail;

et

Augmenter la proportion d'élèves de 12 ans ou moins qui entrent au secondaire en ayant réussi en lecture, en écriture et en mathématique (raisonner) au primaire.

Au primaire et au secondaire :

- Chaque école doit choisir au moins une transition dans le cadre de son projet éducatif.
- Offre de formation et d'accompagnement destinée aux directions pour soutenir le choix de la transition, en s'appuyant sur la recherche.



Un milieu stimulant où chacun apprend

Favoriser le développement professionnel de l'ensemble des membres du personnel

Soutenir et appuyer tous les membres du personnel dans leur développement professionnel en élaborant, de façon concertée, un plan de formations ciblées, un programme d'insertion ainsi qu'un mécanisme d'accompagnement pour chaque corps d'emploi.

- Mentorat et accompagnement des stagiaires.
- Rencontre des finissants afin de les informer des étapes pour l'embauche et des contrats à venir.
- Partenariat avec les universités dans le but d'optimiser les formations initiales et autres (maîtrise qualifiante).
- Projet des suppléants volants qui favorise le développement de la relève enseignante.
- Projet de *Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)* en collaboration avec l'Université de Sherbrooke (15 nominations et 20 aspirants).
- Diffusion de trois parcours professionnels (technicien(ne) en éducation spécialisée, éducateur(trice) en service de garde et enseignant) lors des séances d'accueil.
- Partenariat avec les centres de formation professionnelle pour les offres de formation ou de reconnaissance des acquis.
- Mise en place du plan d'insertion professionnelle pour les professionnels.

Accroître le taux de satisfaction des membres du personnel quant aux conditions mises en place visant à favoriser leur développement professionnel ainsi qu'aux effets positifs dans leur pratique quotidienne et sur la réussite des élèves.

- Réorganisation de nos séances d'accueil effectuées par notre équipe de recrutement.
- Nouveau guide d'accueil envoyé par courriel avec un mot de bienvenue.
- Suivi téléphonique effectué par l'équipe de recrutement aux nouveaux employés afin de répondre aux questions et d'établir un lien personnalisé.
- Poursuite de nos offres de formation pour le personnel de soutien.



Un milieu accueillant, sain et sécuritaire où l'on agit avec bienveillance

Offrir aux élèves et à tout le personnel un milieu de vie sain et sécuritaire

Augmenter la proportion d'élèves du primaire qui sont physiquement actifs 60 minutes par jour.

- Mise en œuvre des modifications au Régime pédagogique qui prévoit que tous les établissements primaires doivent offrir deux périodes quotidiennes de détente en plus de la période du dîner.

Augmenter la proportion des bâtiments du parc immobilier ainsi que des équipements et des installations qui sont dans un état satisfaisant.

- Élaboration d'un *Plan directeur immobilier (PDI)* pour l'ensemble des bâtiments du CSSRDN afin de prioriser, dans un ordre logique et efficient, la remise à niveau de notre parc immobilier.
- Continuation des projets d'investissements visant à assurer la sécurité des occupants et l'intégrité des bâtiments.
- Réception des autorisations pour accélérer les réfections majeures de nos bâtiments pour les écoles les plus vétustes.



RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Demandes d'intervention reçues et leur traitement

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2019-2020, 79 demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. De ce total, 34 demandeurs n'avaient pas suivi le processus habituel de traitement des plaintes en s'adressant directement au protecteur de l'élève. Ces personnes ont par conséquent été redirigées vers l'instance administrative concernée par l'objet de la demande afin d'en assurer le suivi.

Nature des demandes traitées	
Admission à un programme	2
Changement de classe	1
Déclaration de présence	1
Dédommagement	4
Demande de changement d'école	7
Demande d'information	7
Frais chargés aux parents	1
Intimidation, harcèlement ou violence	9
Membres du personnel	11
Services offerts par le centre de services scolaire	19
Plan d'intervention	6
Service de garde	1
Suspension	6
Transport scolaire	1
Utilisation de l'ordinateur en classe	1
Utilisation du temps de récréation	2
TOTAL :	79

Finalités des demandes adressées au protecteur de l'élève	
Différends réglés par l'instance concernée	22
Arrêts des procédures par le demandeur	38
Plaintes non recevables	5
Plaintes en attente d'une décision	4
Aucun suivi effectué, les parents ayant demandé l'anonymat	10

LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Neuf demandeurs ont réquisitionné l'aide du protecteur de l'élève pour cause d'harcèlement, d'intimidation ou de violence. Les demandes qui lui ont été adressées et qui comportaient des allégations de ces natures ont été dirigées vers le responsable de l'examen des plaintes ou la direction concernée. Considérant que les demandeurs n'ont pas communiqué par la suite avec le protecteur de l'élève, force est de constater que ces demandes ont permis de trouver une solution satisfaisante.

Rappelons qu'au CSSRDN, les directions d'établissement s'assurent de traiter rapidement et avec diligence tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et des interventions s'y rattachant sont consignées avec l'outil informatisé du CSSRDN et portées à la connaissance de la direction générale.

Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaires, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et, dans les cas plus complexes, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Les plans de lutte contre l'intimidation et la violence des établissements du CSSRDN peuvent être consultés sur le site Internet de celui-ci, à l'intérieur des pages destinées à ses écoles et à ses centres.



ÉTATS FINANCIERS

2019-2020

15

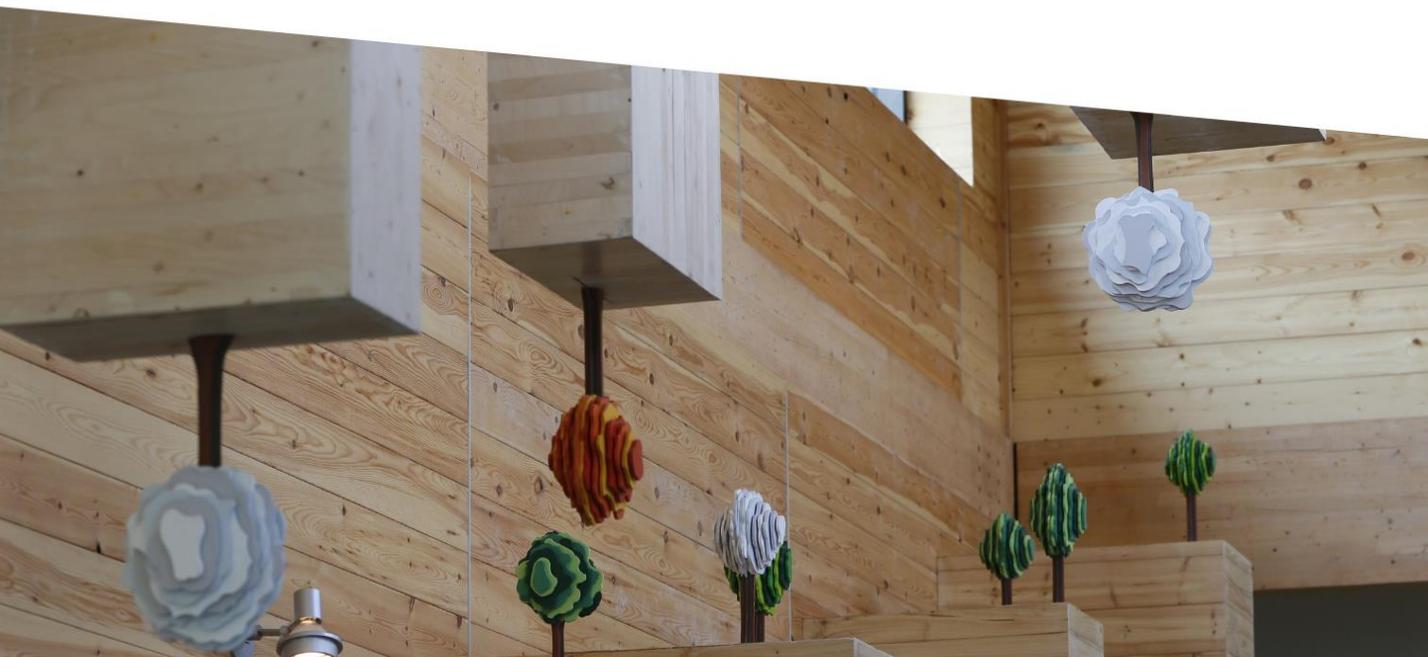
REVENUS	2019-2020		2018-2019	
Subvention de fonctionnement du MEQ	299 512 126 \$	88,73 %	291 462 014 \$	86,34 %
Autres subventions et contributions	1 515 943 \$	0,45 %	1 412 838 \$	0,42 %
Taxe scolaire	19 713 859 \$	5,84 %	19 080 115 \$	5,65 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 307 495 \$	0,68 %	2 636 139 \$	0,78 %
Ventes de biens et services	13 224 200 \$	3,92 %	16 886 321 \$	5 %
Revenus divers	839 398 \$	0,25 %	1 701 978 \$	0,5 %
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	455 134 \$	0,13 %	398 338 \$	0,12 %
Total des revenus	337 568 155 \$	100 %	333 577 743 \$	100 %

DÉPENSES	2019-2020		2018-2019	
Activités d'enseignement et de formation	176 673 950 \$	51,93 %	174 509 384 \$	51,29 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	71 104 756 \$	20,9 %	71 043 342 \$	20,88 %
Services d'appoint	28 605 830 \$	8,41 %	29 714 921 \$	8,73 %
Activités administratives	13 360 209 \$	3,93 %	13 807 917 \$	4,06 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	41 433 890 \$	12,18 %	38 888 915 \$	11,43 %
Activités connexes	9 791 062 \$	2,88 %	9 809 704 \$	2,88 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(722 326 \$)	-0,21 %	1 553 468 \$	0,46 %
Total des dépenses	340 247 371 \$	100 %	339 327 651 \$	100 %

DÉFICIT DE L'EXERCICE	(2 679 216 \$)	(5 749 908 \$)
------------------------------	-----------------------	-----------------------

INVESTISSEMENTS MAJEURS

MAINTIEN DES ACTIFS	
Travaux de réfection de structures et d'enveloppes extérieures (portes, fenêtres, toitures)	4 180 551 \$
Travaux de réfection et de réaménagement intérieur	3 329 628 \$
Travaux d'électricité et de sécurité des bâtiments (alarme intrusion, alarme incendie, intercom)	1 484 397 \$
Travaux de réfection de plomberie, de chauffage, de ventilation et de contrôle	3 197 475 \$
Embellissement et réhabilitation de cours d'école, de perrons et de stationnements	2 791 242 \$
Projet d'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes à mobilité réduite	213 138 \$
Aménagement de classes d'adaptation scolaire et de locaux d'apaisement	548 091 \$
TOTAL	15 744 522 \$
AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES	
Mise en place de locaux d'apprentissage modulaires (6)	4 156 315 \$
TOTAL	4 156 315 \$
GRAND TOTAL	19 990 837 \$



POUR NOUS JOINDRE

 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7

 450 438-3131

 csrdn.qc.ca

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport annuel dont la réalisation a été assurée par le Service du secrétariat général et des communications.

Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord

Québec 

Collaborer et innover pour l'avenir

